

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Devis Numéro	DEV-531
Devis Date	31 mai 2024
Valable jusqu'à	31 mai 2024
Total	4 750,00 €

A l'attention de

Nassima AMLAL
hassaine.nassima@gmail.com

Visitez la villa proposée à l'île Maurice [via ce lien](#)

Retrouvez les photos de votre studio à Dubai [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels MARGUERY VILLAS 8 nuits villa supérieure 1 chambre avec piscine privée petits déjeuners inclus 22 au 30 septembre 2024 AVANI PALM VIEW 5 nuits studio petits déjeuners inclus 30 septembre au 5 octobre 2024 2 adultes	2 945,04 €	2 945,04 €
1	Vols A/R EMIRATES Départ de Paris le 21 septembre 2024 à 21h55, arrivée le 22 septembre 2024 à 16h40 à Ile Maurice (escale 3h30 à Dubai), Départ de l'Ile Maurice le 30 septembre 2024 à 16h35, arrivée le 30 septembre 2024 à 23h10 à Dubai (vol direct), Retour le 5 octobre 2024 depuis Paris à 14h40, arrivée à Paris le 5 octobre 2024 à 20h00 (vol direct).	1 804,96 €	1 804,96 €

Sous Total	4 750,00 €
Tax	0,00 €
Total	4 750,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire)

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.
